



FICHES ACTIONS PLIE 2019



Le PLIE est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

Programmation 2019

La programmation 2019 s'inscrit dans le programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion pour la période de programmation 2014 - 2020 de la Politique de Cohésion Economique, Sociale et Territoriale de l'Union Européenne à travers 3 objectifs spécifiques de l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion à savoir » :

- OS 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi dans une approche globale
- OS2 : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans le parcours d'insertion
- OS3 : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

Elle comporte des opérations qui se déclinent pour 2 d'entre elles en actions : 4 opérations sont portées par le PLIE, la 5^{ème} a été directement déposée auprès du service FSE et du PPI par les opérateurs.

Méthodologie

Dans un souci de s'adapter aux besoins évolutifs de ses participants, le PLIE a souhaité co-construire son programme d'actions avec l'ensemble des acteurs, référents et prescripteurs mais également en y associant un collectif de participants.

La programmation 2019 reflète ce travail collaboratif.

Appel d'offres

3 opérations du PLIE ont l'objet d'un appel d'offre ; la procédure de consultation utilisée est celle des marchés à procédure adaptée (MAPA) en application du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics dans son article 28.

Les 3 opérations concernées sont :

- Accompagnement renforcé PLIE
- Levée des freins sociaux et professionnels
- Chantier d'insertion

Les marchés sont conclus du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, avec une date de démarrage des prestations au 02 janvier 2019.

Sommaire

- **Animation et coordination de l'offre d'insertion**

- **Accompagnement Référent PLIE**

- Référent de parcours PLIE
- Référent de parcours PLIE Spécifique
- Référent de parcours PLIE clauses

- **Levée des freins sociaux et professionnels**

- Point d'écoute psychologique
- Théâtre ressources
- Etre acteur de son projet
- Permanence en économie sociale et familiale
- Ateliers solidaires
- Bilans de compétences et d'orientation
- Aide financière à la reprise d'activité

- **Chantier d'insertion**

- Réhabilitation patrimoine communal St Sériès

- **Mobilisation des employeurs et des entreprises**

- Facilitateur clauses sociales
- Réseau d'entreprises engagées localement

A teal-colored arrow pointing to the right, containing white text. The arrow is wider on the left and tapers to a point on the right.

Animation et coordination de l'offre d'insertion

Animation et coordination de l'offre d'insertion

Contexte

Le PLIE a été créé à l'initiative de l'Agglomération du Pays de l'Or et de la Communauté de Communes du Pays de Lunel. La programmation du PLIE s'inscrit dans le programme opérationnel national pour l'Emploi et l'Inclusion pour la période de programmation FSE 2014-2020 de la Politique de Cohésion Economique, Sociale et Territoriale de l'Union Européenne à travers 3 objectifs spécifiques de l'axe 3 « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » à savoir :

- OS 1 : Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi dans une approche globale ;
- OS2 : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans le parcours d'insertion ;
- OS3 : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire.

Description et contenu de l'action

L'opération vise à garantir la mise en œuvre du partenariat territorial du PLIE inhérent à sa méthodologie, et à développer une offre d'insertion répondant aux besoins du territoire. Elle doit permettre également le rapprochement avec le monde de l'entreprise et le secteur de l'économie sociale et solidaire.

- Animation du réseau des prescripteurs,
- Analyse des besoins, conduite et évaluation de projet,
- Montage des dossiers techniques et financiers,
- Soutien et accompagnement des prestataires,
- Organisation d'événementiels à destination du public et des professionnels.

Finalité

- Garantir la mise en œuvre du partenariat territorial du PLIE
- Garantir la gestion administrative et financière de la subvention FSE et des cofinancements associés
- Garantir le respect des obligations relatives au FSE
- Appuyer et suivre les prestataires intervenant sur les actions
- Animer le réseau local des prescripteurs
- Garantir la production de parcours d'insertion
- Gérer la base de données
- Produire les rapports d'activité et les bilans financiers

Objectifs

- Animation de 4 à 6 instances
- Animation de 24 commissions PLIE
- Elaboration de la programmation PLIE N+1 et du rapport d'activité
- Organisation d'événementiels à destination des acteurs institutionnels et locaux

Lieu : Communauté de Communes du Pays de Lunel et Agglomération du Pays de l'Or

Accompagnement référent
PLIE

Référént de Parcours PLIE

Contexte

On identifie aujourd'hui une série de publics en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle pour lesquels l'accompagnement renforcé est indispensable. Il s'agit de femmes et d'hommes confrontés à une exclusion durable du marché de l'emploi, résultant d'une accumulation de difficultés professionnelles et sociales : faible niveau de qualification, situation familiale, âge, logement, santé, chômeurs de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux...

Description et contenu de l'action

L'action se traduit par un accompagnement renforcé de proximité à destination des participants PLIE orientés par Pôle Emploi, les Agences départementales de la Solidarité, les CCAS, les CIAS, le Point Emploi, mis en œuvre par un référent garant du parcours.

- Participation aux commissions PLIE,
- Accueil individuel des personnes après leur orientation par le réseau des prescripteurs,
- Elaboration d'un diagnostic de leurs situations socioprofessionnelles et instruction du dossier PLIE qui sera présenté à la validation de la commission PLIE,
- Accompagnement intensif et régulier des participants, selon une méthodologie propre au conseil en insertion professionnelle, y compris pendant 6 mois après l'embauche,
- Mobilisation des différentes actions de droit commun et du PLIE pour la réalisation de leurs objectifs,
- Collaboration en réseau avec les prescripteurs et autres partenaires pour la recherche de solutions aux problèmes périphériques à l'emploi,
- Transmission des informations à l'équipe du PLIE et aux prescripteurs.

Finalité

Il s'agit d'amener le participant à construire un projet et un parcours professionnel en mobilisant des étapes de parcours, avec le soutien de son référent, afin de favoriser son insertion professionnelle durable.

Nombre de participants minimum : 459 dont 51 BRSA sous CER PLIE

Lieu : Accueil sur Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots

Référént de parcours PLIE spécifique

Contexte

Un certain nombre de personnes en démarche d'insertion, cumule un frein lié à la santé et nécessite un accompagnement renforcé différencié. Cette problématique, conscientisée ou non, n'est pas toujours prise en compte dans les démarches de recherche d'emploi, et peut aggraver la situation de la personne, tant au niveau de santé que de son adaptation sociale.

Description et contenu de l'action

L'action se traduit par un accompagnement spécifique pour les personnes ayant des freins liés à la santé physique ou psychologique, en croisant les regards d'un conseiller en insertion professionnelle et d'un psychologue.

- Phase de diagnostic : réalisée par le CIP et le psychologue
Le 1^{er} accueil se fait en entretien individuel lorsque le projet professionnel est posé, l'accompagnateur oriente la personne vers le psychologue pour un diagnostic « santé » en lien avec le projet.
- Phase d'accompagnement socioprofessionnel renforcé, en entretien individuel ou collectif : Travail sur le projet professionnel adapté, accompagnement à la recherche d'emploi, soutien aux démarches administratives.
- Phase d'accompagnement santé :
Suivi santé pour les personnes ayant adhéré à la démarche et pour lesquelles le psychologue le jugera nécessaire.

Finalité

Il s'agit d'amener le participant à construire un projet et un parcours professionnel réaliste et réalisable en tenant compte de la problématique santé identifiée.

Nombre de participants minimum : 115 dont 19 BRSA sous CER PLIE

Lieu : Accueil à Lunel, à Mauguio, à Carnon, à La Grande Motte et à Palavas les Flots en fonction du lieu d'habitation des participants

Réfèrent de parcours PLIE Clauses

Contexte

Les clauses sociales dans les marchés publics permettent, d'une part aux acheteurs publics (collectivités territoriales, organismes publics, Etat), de répondre aux exigences de développement durable sur le volet social, en favorisant l'accès et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, et d'autre part, aux entreprises de mettre en œuvre concrètement leur responsabilité sociale sur le territoire. Le développement présent et à venir du dispositif des clauses sociales sur le territoire génère de nombreuses offres d'emploi ; véritable levier vers l'insertion professionnelle durable.

Description et contenu de l'action

L'action se traduit par un accompagnement à destination des participants PLIE positionnés à l'entrée en parcours PLIE sur une mission clauses sociales.

- Animation de réunions d'information collective en lien avec Pôle Emploi, présentation des clauses dans les structures partenaires conventionnées
- Repérage de public, diffusion des offres aux participants (mailing liste)
- Phase de diagnostic :
Vérification des compétences professionnelles en lien avec l'offre d'emploi ou les projets de recrutement.
- Phase de mise en immersion professionnelle :
 - Préparation du candidat, mise en relation sur offre d'emploi, suivi dans l'emploi
 - Animation d'ateliers thématiques collectifs,
 - Organisation de speed meeting avec les entreprises et professionnels de l'insertion
- Phase d'accompagnement entre 2 missions clausées, aide à la construction du parcours d'insertion avec mise en relation sur offres d'emploi ou réorientation vers un réfèrent de parcours PLIE...

Finalité

Il s'agit d'amener le participant à favoriser son insertion professionnelle durable en mobilisant le levier des clauses sociales.

Nombre de participants minimum : 35

Lieu : Accueil sur Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots

Action de levée des freins
sociaux et professionnels

Point d'écoute psychologique

Contexte

Le professionnel de terrain rencontre régulièrement des personnes en situation de mal être et ressent le besoin d'être appuyer dans l'analyse de celle-ci afin de proposer des orientations pertinentes.

L'expérience menée depuis plusieurs années par le PLIE a montré tout l'intérêt d'une démarche d'appui local mené par un organisme spécialisé.

Description et contenu de l'action

- Organisation d'une permanence par une psychologue ½ journée par semaine sous forme d'entretiens individuels pour :
 - accueillir la parole de la personne et l'aider à verbaliser ses difficultés
 - évaluer les aptitudes de la personne à s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle
 - soutenir la personne afin de l'accompagner vers une prise en charge appropriée.
- Rencontre et échanges avec les prescripteurs et/ou les opérateurs concernés pour affiner avec eux le diagnostic et les aider à aborder la personne en conséquence.
- Réunion d'échanges autour d'études de cas avec les référents de parcours PLIE et les prestataires.
- Organisation de 3 ateliers collectifs répartis sur l'année orientés sur le bien être et la gestion du stress

Finalité

L'action vise à diagnostiquer les problématiques d'ordre psychologique rencontrées par certains participants du PLIE et les orienter vers les possibilités de prise en charge existantes, et soutenir les professionnels qui les rencontrent ou qui les encadrent.

Nombre de places : 30 minimum

Lieu : Accueil sur Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots

Atelier Théâtre et Ressources

Contexte

Les demandeurs d'emploi de longue durée sont souvent affectés par un lourd sentiment d'échec qui s'amplifie à chaque tentative et qui mène à une « dévalorisation globale » : perte de confiance, isolement social, mauvaise image de soi, problèmes de communication. La spirale de l'échec les entraîne dans une remise en question permanente freinant considérablement leur volonté d'aller dans une démarche d'insertion professionnelle.

Description et contenu des actions

L'action se déroule en groupe à raison d'un atelier de 3h30 par semaine pendant 12 semaines.

- Il se compose en 3 modules :

Module 1 : reconnaître et identifier ses atouts personnels.

Module 2 : s'affirmer et se positionner à travers sa voix, son regard, son corps et sa gestuelle adaptée à sa propre communication.

Module 3 : Prendre confiance en soi dans l'entrée en relation avec l'autre, dans le milieu professionnel.

L'action repose sur une méthode constituée de différentes approches intégratives complémentaires :

- Coaching individuel et collectif
- Sophrologie et relaxation
- Jeu de rôle et improvisation de scènes
- Techniques théâtrales.

Finalité

Les actions visent à améliorer la communication verbale et non verbale des participants, adapter leur comportement au contexte de l'entreprise, reprendre confiance en eux, valoriser leur image et leur présentation, augmenter leurs compétences relationnelles, intégrer une expression orale positive, adopter une meilleure maîtrise d'eux-mêmes.

Nombre de places : 8 à 12 personnes

Lieu : Lunel ou Carnon en fonction du lieu de résidence des participants

Etre Acteur de son projet

Contexte

Au cours de l'année 2018, le PLILE a engagé une démarche de consultation auprès de ses participants pour recueillir leur avis sur les actions menées dans le cadre de l'opération référent de parcours et levée des freins. Le PLIE a également organisé une réunion avec l'ensemble des partenaires, référents de parcours et des participants volontaires pour co construire ensemble le programme d'actions 2019.

Ces différentes consultations se sont traduites par la nécessité de poursuivre des actions de remobilisation mais en y impliquant de leur conception les participants qui souhaitent être acteurs de leur parcours d'insertion.

Description et contenu de l'action

L'action collective s'inscrit sur une durée de 9 jours pendant deux mois. Elle doit permettre aux participants de découvrir des actions innovantes, de partager des expériences, de revisiter les techniques de développement de projet, d'identifier les ressources mobilisables au sein du groupe et de formaliser un projet qui se traduira par une action concrète.

Contenu de l'action :

Axe 1 : se rencontrer, se présenter, reconnaître les qualités et les valeurs de chacun, oser la créativité

Axe 2 : ouvrir le champ des possibles

Les participants travailleront sur une première formalisation de leur idée de projet, expérimenteront les phases du projet en l'étayant au fur et à mesure de la formation.

Axe 3 : de la théorie au concret : avancer sur son projet

Prise de décision, mise en œuvre du projet et planification des actions, phase budgétaire, repérage des compétences de chacun...

Axe 4 : finalisation du projet :

En fonction du projet retenu par le groupe, une journée de restitution pourra être organisée.

Finalité

Stimuler des points clefs liés à la représentation sociale, à la communication et à la parole comme outil de lien social. Permettre aux participants d'avoir une image positive d'eux-mêmes, travailler la confiance en eux, le savoir être relationnel...

Nombre de places : 8 à 12

Lieu : Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande Motte, ou Palavas les Flots en fonction de la constitution du groupe.

Permanence en Economie Sociale et Familiale

Contexte

Les participants du PLIE rencontrent de nombreuses problématiques périphériques à l'emploi qui nécessitent un temps considérable dans les démarches de la vie quotidienne : logement, ouverture de droits, demandes d'aides financières individuelles... Il devient alors complexe pour le référent de parcours PLIE de se concentrer, d'assurer et d'accompagner le participant vers l'objectif d'insertion professionnelle.

Description et contenu de l'action

L'action se traduit par l'intervention d'une conseillère en binôme, avec le référent de parcours PLIE, des participants rencontrant un ou plusieurs problématiques sociales ou familiales qui freinent leur retour à l'emploi.

- Accueil, diagnostic
- Accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne
- @ accès aux droits
- Instruction des demandes d'aides financières individuelles
- Animation d'ateliers thématiques collectifs.

Finalité

Compléter l'offre de droit commun, afin de faciliter la mise en œuvre par le référent de parcours PLIE de l'accompagnement professionnel.
Valider le recours aux aides individuelles financières et vérifier la capacité d'engagement des participants.

Nombre de places : 50

Lieu : Accueil sur Lunel, Mauguio, Carnon, La Grande Motte, Palavas les Flots

Ateliers Solidaires

Contexte

Une partie du public accueilli par le PLIE ne peut accéder immédiatement à un emploi, une formation qualifiante ou un chantier d'insertion. Il a besoin de passer par une étape intermédiaire pour (re)prendre des habitudes de travail, identifier et résoudre les principaux freins à son insertion professionnelle.

Description et contenu de l'action

- L'action propose une expérience de travail protégée pour un public très éloigné de l'emploi. Elle doit leur permettre de s'immerger dans une équipe de travail avec le respect de ses règles, de reprendre un rythme de vie autour du travail (respect des horaires, des consignes, du savoir-être...). Elle constitue une première étape dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle dont l'objectif à terme est l'emploi.
- L'activité support est portée par une association d'intérêt général, qui intègre dans son projet une ou plusieurs personnes en insertion. L'association en question assure l'encadrement technique des personnes. L'accompagnement socioprofessionnel est effectué par le PLIE via les référents de parcours.
- Le portage salarial est assuré par une association intermédiaire, qui met à disposition les participants au sein des plateaux techniques qu'elle aura préalablement prospectés

Chaque participant bénéficie d'un crédit de 30h maximum à répartir sur un mois. La durée et le choix de chaque mission sont proposés par le référent de parcours sur la base d'un diagnostic indiquant les points à évaluer lors de la mission.

Finalité

L'action vise à accompagner les participants dans une dynamique de socialisation, de transformation et de mise en mouvement en repérant leur capacité à s'inscrire dans la sphère professionnelle.

L'action permet au référent de parcours d'adapter le parcours du participant en fonction du bilan de chaque immersion professionnelle.

Nombre de places : 33 minimum

Lieu : Communauté de Communes du Pays de Lunel, Agglomération du Pays de l'Or

Bilans d'orientation et de compétences

Contexte

La mise en œuvre d'un parcours professionnel implique que la personne se projette vers un avenir professionnel. Un accompagnement spécifique au projet permet aux participants de valoriser leur parcours et de s'adapter aux évolutions et à la réalité du marché de l'emploi.

Description et contenu de l'action

Bilan d'orientation :

Le bilan d'orientation s'adresse principalement à un public jeune ayant peu ou pas d'expérience professionnelle. L'action se déroule en individuel avec la possibilité d'organiser des regroupements collectifs. La durée du bilan est de 12 à 15h.

- Accueil et analyse de la demande
- Investigation
- Conclusion et restitution : un entretien tripartite sera systématiquement organisé avec le référent de parcours.

Bilan de compétences :

Le bilan de compétences s'adresse aux personnes en démarche de reconversion professionnelle ou aux personnes souhaitant faire le point sur leurs compétences professionnelles ou extra professionnelles afin d'adapter leur projet à la réalité de l'emploi. L'action se déroule en individuel. La durée du bilan est de 20h réparties sur 8 à 10 semaines.

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation
- Conclusion et restitution un entretien tripartite sera systématiquement organisé avec le référent de parcours.

Finalité

L'action vise à accompagner les participants dans la définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable en cohérence avec le marché du travail.

Nombre de places : 6 bilans de compétences et 6 bilans d'orientation

Lieu : Lunel, Mauguio, La grande Motte

Aide individuelle à la reprise d'activité

Contexte

Les participants peuvent être confrontés à des problèmes de mobilité qui sont liés à de multiples raisons : coût, horaires et lieux non desservis, habitudes, coût du permis B et difficulté d'obtention. D'autres participants, dont le projet d'insertion professionnelle passe par l'engagement dans une formation, doivent souvent combiner plusieurs aides financières pour couvrir le coût de leur formation.

Ces démarches sont parfois impossibles à mener pour des raisons financières.

Description et contenu de l'action

L'action se traduit par une aide financière pour favoriser la reprise d'activité des participants du PLIE (clauses sociales, tout emploi de plus d'un mois, entrée en formation qualifiante) :

- bons d'essence, prise en charge frais de contrôle technique, petites réparations, location de véhicule.

L'action se traduit par une aide financière pour toute personne en démarche d'insertion :

- aide financière au permis B ; aide financière à la formation.
- aide à la garde d'enfants

- le référent de parcours PLIE valide le projet, s'assure de l'engagement du participant et vérifie que les mesures de droit commun ne sont pas mobilisables. L'intervention de la CESF peut être sollicitée.

Finalité

L'action vise à contribuer à la résolution des freins périphériques à l'emploi, dont la mobilité et le développement des compétences professionnelles.

Nombre de places : 70

Chantier d'insertion

Réhabilitation du patrimoine communal : St Sériès

Contexte

Une partie du public accueilli par le PLIE ne peut accéder immédiatement à un emploi ou suivre une formation qualifiante. Il a besoin de passer par une étape intermédiaire pour (re)prendre des habitudes de travail, identifier et résoudre les principaux freins à son insertion professionnelle.

Description et contenu de l'action

L'opération s'adresse aux participants du PLIE, et se caractérise par une mise en emploi à travers un contrat à durée déterminée d'insertion de 9 mois, reposant sur un support à vocation d'utilité sociale proposé :

- Activité de travail en fonction du support du chantier :
Réhabilitation du mur d'enceinte du cimetière : reprise des murs en pierres et des couronnements ainsi que des poteaux de la porte d'entrée. Reprise du corps de la croix située au sein du cimetière
- Accompagnement socio professionnel : il vise à lever les freins à l'emploi, travailler l'orientation professionnelle et accompagner les participants dans leurs démarches de recherche d'emploi ou de formation. Il est réalisé sous forme d'entretien individuel pendant les heures de travail.
- Formation en lien avec l'activité proposée

Finalité

L'action vise à permettre aux participants de prendre part à une activité professionnelle, de s'immerger dans le monde du travail et de trouver ou retrouver les règles de vie en entreprise, de développer les compétences des participants souvent de faible niveau de qualification ou en situation d'exclusion sociale ou professionnelle.

Revaloriser les participants vis à vis d'eux-mêmes et de leur entourage.

Nombre de places : 12 dont 50% BRSA

Lieu : St Sériès



Mobilisation des employeurs et des entreprises

Facilitateur Clauses Sociales

Contexte

Le PLIE Est Héraultais, en tant que « facilitateur » des clauses sociales, est la structure ressource sur le territoire en charge de la promotion et de l'ingénierie des clauses.

L'objectif est de développer la création d'emplois au travers du développement des clauses sociales dans les marchés publics. En effet, la commande publique est un vecteur d'insertion des publics éloignés de l'emploi et les dispositions juridiques existent pour permettre de favoriser cette insertion professionnelle.

Description et contenu de l'action

L'opération vise à assurer le développement de l'offre d'insertion du territoire du PLIE, en soutenant l'économie locale, en favorisant la cohésion sociale du territoire et en développant les liens entre le monde économique et l'insertion professionnelle.

Elle se traduit par :

- La communication et la promotion du dispositif des clauses sociales (développer la communication et valoriser la clause par le biais des journaux municipaux et intercommunaux)
- La sensibilisation des maîtres d'ouvrage du territoire
 - développement des clauses sur tous les secteurs d'activité
 - sensibilisation aux marchés réservés
 - Sensibilisation des chefs de services et des services techniques des collectivités
- L'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la rédaction de leurs marchés (création de groupes de travail thématiques et d'une lettre d'information)
- L'accompagnement des entreprises attributaires (+ sensibilisation à l'IAE)
- Développement du travail partenarial avec les structures de l'IAE
- Le suivi de la bonne exécution de la clause sociale.

Finalité

Favoriser la cohésion sociale du territoire et la création d'emploi pour contribuer au retour à l'emploi des publics rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi.

Lieu

Territoire d'intervention du PLIE

REE'L, Réseau d'Entreprises Engagées Localement

Contexte

Suite à de nombreuses réunions sur le territoire avec l'ensemble des acteurs de l'insertion, la mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion a toujours été évoquée comme un manque et un besoin. Les conseillers d'insertion alertent sur le **manque de passerelles** avec le monde de l'entreprise. Pour une structure œuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, créer, nouer et consolider des liens avec les entreprises du territoire permet de multiplier les opportunités et les réponses aux personnes en difficulté que nous accompagnons. Afin de renforcer nos actions à destination des publics en difficulté pour intégrer ou réintégrer le marché de l'emploi nous souhaitons développer et structurer « la relation entreprises » sur le territoire. **C'est l'idée de rapprocher les entreprises sensibles aux problématiques d'emploi du territoire avec les acteurs de l'insertion.**

22

Description et contenu de l'action

Avec la participation de plusieurs acteurs de l'insertion et de l'entreprise, l'action se décline sur l'année en 5 grandes phases :

PHASE 1 : Préciser les attentes et les besoins des acteurs de l'insertion par rapport à cette action.

PHASE 2 : Sensibiliser les acteurs économiques à « l'insertion » et définir leurs attentes par rapport à cette action.

PHASE 3 : Événementiel : réflexion autour de la formalisation d'offres à destination des entreprises et des participants PLIE.

PHASE 4 : Formalisation de l'offre.

PHASE 5 : Création d'un label.

Finalité

- Renforcer l'employabilité sur le territoire en rapprochant les attentes et les besoins des acteurs économiques de ceux des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Contribuer à une meilleure connaissance par les publics des opportunités d'emplois du territoire, favoriser la montée en compétences pour la rapprocher des attentes.
- Animer le tissu économique par la mise en réseau des acteurs autour du projet.

Lieu

Territoire d'intervention Communautés de Communes du Pays de Lunel



Adresse

Immeuble Athéna - Bât B
480 avenue des Abrivados
34400 LUNEL
04 67 83 55 15

contact@plie-estheraultais.fr

Site internet : www.plie-estheraultais.fr



<https://www.facebook.com/plieestheraultais>

Equipe PLIE

Garip BALKAN, Chargé de projet : gbalkan@plie-estheraultais.fr

Karine BERNAL, Responsable administrative et financière : kbernal@plie-estheraultais.fr

Karine BREGUIBOUL, Chargée de projet clauses sociales : kbreguiboul@plie-estheraultais.fr

Céline CATELOT, référent de parcours PLIE : ccatelot@plie-estheraultais.fr

Elodie FRENEAU, Assistante de direction : efreneau@plie-estheraultais.fr

Emmanuelle POUILLARD, Conseillère ESF : epouillard@plie-estheraultais.fr

David QUINOT, Directeur : dquinot@plie-estheraultais.fr

Financiers



Soutenu dans le
cadre du contrat de
ville



Le PLIE est cofinancé
par le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
opérationnel national « emploi
et inclusion » 2014-2020